

CONSEIL MUNICIPAL DU

13 MAI 2008

COMPTE-RENDU

Etaient présents :

MM ROBERT Jean-Claude - BOUCHUT Patrick – CADOUX Michel – CARDAMONE Geneviève – DOREY Jacques – DURY Robert – HUMBERT Frédéric – LOGEROT Patricia – LUCAND Christophe – MARCHAND Jacques – MERRA Jacques – MOYNE Bernard – PIZZOLO Philippe – PLANCON Bernard - PULH Mathilde - RAVIER Christine – RIGAUX Valérie - SANCHEZ Adeline – SEGUIN Anne – STIEFVATER Yves –

Absents excusés :

Mmes M.Jo VACHET (pouvoir B. MOYNE) – P. CLUNY (pouvoir J. MARCHAND) – M. J.F. GRAS (pouvoir F. HUMBERT)

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 21 AVRIL 2008

Le compte rendu de la séance du 21 avril 2008 est adopté à l'unanimité.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Jacky MERRA, Jacques MARCHAND et Anne SEGUIN présentent respectivement les propositions de subventions pour les associations sportives, culturelles et diverses.

Les subventions 2008 aux associations s'établissent donc comme suit :

SPORTS

Avenir Sportif		
Subvention fonctionnement		5 000,00
Subvention entretien		457,00
Basket (entente Gevrey-Fenay)		800,00
Chambertin Olympique (Rugby)		
Subvention fonctionnement		5 000,00
Subvention entretien		457,00
Hand-ball Club		600,00
Les Patriotes (Tir sportif et loisir)		600,00
Les Vendangeurs (Quilles)		750,00
Subvention exceptionnelle		1000,00
Moto Cross (subv. Versée si nouveau terrain)		0,00
Amicale Pétanque		400,00
Tennis Club		
Subvention fonctionnement		600,00
V.T.T. Club		600,00
Association sportive BAD GEVREY		
TEAM Gevrey Moto Sport (licence)		200,00
AM Sports (roller)		1 500,00
Escargots 21 Gevrey		600,00

CULTURE

Echo du Chambertin		500,00
Harmonie municipale		4 600,00
M.J.C.		500,00
Subvention exceptionnelle (four)		1 500,00
Reflets et Echos		700,00
Chorale ALBASSO		600,00
Eclectik (hip hop)		200,00

DIVERSES

Amicale des donateurs de sang		500,00
Amicale des sapeurs pompiers		990,00
Club Amitiés et Loisirs		0,00
A.D.M.R.		650,00
C.C.A.S.		10 000,00
U.D.M.		650,00
Amnesty International		160,00
Ligue des Droits de l'Homme		160,00
M.N.T.		160,00
Association Bénin		250,00
Coderpa		54,00
FNACA		250,00
ARBALOU		250,00

FRANCE TELECOM : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

France Télécom a l'obligation de verser chaque année à la commune une redevance d'occupation du domaine public pour les installations dont elle est propriétaire (câbles aériens et en sous-sol - Cabines téléphoniques) au même titre que d'autres concessionnaires tels GDF ou EDF.

Le Conseil Municipal à l'unanimité demande à France Télécom le versement des redevances dues au titre des quatre années passées, soit au total 7 223,41 €.

CONVENTION AVEC OPH 21 POUR LA MISE A DISPOSITION D'UNE SURFACE DE TERRAIN RUE SAINT VINCENT

Le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention par laquelle la société OPH 21 met à la disposition de la commune une surface d'environ 50 m² Rue Saint Vincent. Cet emplacement est destiné à la mise en place d'un point d'Apport volontaire en vue du tri sélectif.

VENTE D'UN COMPLEMENT DE TERRAIN A APRR

Lors de sa séance du 2 mai 2007, le Conseil Municipal a accepté la vente à APRR de plusieurs parcelles dont une surface de 558 m² à prélever sur la parcelle ZD 36 dans le cadre de la mise en 2 fois 3 voies de l'A31. Or, l'emprise définitive s'établit à 684 m². Le conseil municipal accepte la cession du complément de surface soit 126 m² et autorise le Maire à signer l'acte à intervenir.

POINT SUR LA SITUATION D'UN COMMERCE

Le conseil municipal examine la situation d'un des locataires d'un local commercial communal.

ESSO : AVIS SUR AUTORISATION D'INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La société ESSO a déposé auprès du Préfet un dossier de demande d'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, en vue de l'exploitation d'une station service sur l'aire d'autoroute A31. Ce projet doit faire l'objet d'une enquête publique du 19 mai au 23 juin 2008. A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable.

AFFAIRES DIVERSES

Demande de subvention au Fonds National pour l'archéologie préventive

Le conseil municipal à l'unanimité décide de solliciter une subvention au Fonds National pour l'archéologie préventive pour la prise en charge d'une partie du coût de la fouille archéologique préventive demandée sur le secteur de la ZAC BERGIS.

Information

Monsieur ROBERT avise les conseillers municipaux qu'une réunion publique est prévue le 11 juin 2008 à 18 h 30 à l'Espace Chambertin pour présenter les futurs zonage et règlement du Plan Local d'Urbanisme en cours de révision.

La séance est levée à 22 h 00

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : LUNDI 16 JUIN 2008 à 20 H 30